

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 p. c. pour \$600, \$2,000, 3 sommes de \$5,000 ; \$9,500, 2 sommes de \$10,000, et \$25,000.

5½ p. c. pour \$3,000.

6 p. c. pour un total de \$37,200 variant de sommes de \$500 à \$8,000.

6½ p. c. pour \$300.

7 p. c. pour \$200 et \$300.

8 p. c. pour 200

12 p. c. pour \$60

Une compagnie industrielle a donné une garantie hypothécaire à une banque jusqu'à concurrence de \$100,000.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 27 oct. au 3 nov. 1896

DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Elisée Bellemare vs. Arthur Gauthier.

St-Boniface de Shawenegan 1o Une terre située au 6ème rang et désignée sous le No 213. 2o Un emplacement situé au 5ème rang faisant partie du No 220 avec bâtisses.

Vente le 27 octobre à 10 hrs a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Edmond Morissette vs. Edmond Houle.

St-Marie Blanford - Une terre située au 1er rang désignée sous le No 9 avec bâtisses.

Vente le 3 novembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

F. N. Legendre vs. Léon Langlois

St-Louis de Lotbinière - Une terre située concession Petit St Charles et étant partie des lots Nos 603 et 604 avec bâtisses.

Vente le 30 octobre à 10 hrs a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Télesphère Bolduc et al vs. Dame Thais Boucher et vir.

St-Athanase - Un lot de terre situé coin des rues Stevenson et du Collège et désigné sous le No 61 avec bâtisses.

Vente le 2 nov., à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Trémie Côté vs. Antoine Many.

St-Jean - Un emplacement situé rue St-Joseph et étant moitié du No 229 avec bâtisses.

Vente le 2 nov., à 2 h p. m., au palais de justice.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Ignace Paquet vs. J. B. Demers et al.

Ste-Julie de Somerset - 1o Un emplacement situé au 3ème rang contenant 13720 pieds en superficie et étant le No 313. 2o Une terre située au 8e rang contenant 25 acres en superficie, circonstances et dépendances. 3o Une terre située au 8e rang contenant 6981 pieds en superficie, étant No 319, circonstances et dépendances. 4o Un emplacement situé au 8e rang contenant 1½ arpent de superficie et étant partie du No 379.

Vente le 30 octobre à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

On mande de Suède que dans leur dernier meeting habituel, les négociants en bois ont pris la résolution d'augmenter, pour le printemps prochain, les prix des bois de toutes sortes.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 17 octobre 1896.

Chez Joseph Venne, architecte, Côte de la Place d'Armes, No 17, une chapelle provisoire, coin des rue Fullum et Larivière.

Maçonnerie, Z. Benoit.

Charpente et menuiserie, L. L. Jetté.

Brique, Z. Benoit.

Peinture et vitrerie, N. Desjardins.

Le reste à donner.

Propriétaire, Les Syndics de l'Écuire et Fabrique.

Chez Sincennes & Courval, architectes, rue St Laurent, No 794. Une bâtisse Avenue Laval, à 3 étages, formant logement.

Maçonnerie, Latour, Goulet & Cie.

Charpente et menuiserie, Meuhier & Labrèche.

Couverture, Martin & Vézina.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Jos. Pepin.

Enduits, H. Contant.

Peinture et vitrerie, Rollin, Parizeau & Cie.

Propriétaire, Dame A. E. Clément.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. 4 bâtisses rue Esplanade, à 3 étages, formant 12 logements.

Maçonnerie, H. Dufort.

Charpente et menuiserie, Pierre Chapeau.

Couverture à donner.

Plombage do

Chauffage do

Brique, S. Rochon.

Enduits à donner.

Peinture et vitrerie à donner.

Propriétaire, J. P. Martel.

Une bâtisse rue Esplanade, à 2 étages, formant 1 logement.

Charpente et menuiserie, M. Papineau.

Couverture, Pelletier & Brosseau.

Plombage do

Chauffage do

Brique, T. Leclair.

Peinture et vitrerie à donner.

Propriétaire, Chs. Gratton.

NOTES

La nouvelle chapelle de la rue Fullum dont les travaux viennent d'être commencés devra être livrée au culte pour le mois de février prochain.

M. Chs. Chaussé, architecte, vient de demander des soumissions pour deux résidences devant être érigées avenue du Parc ; M. Auguste Han en sera le propriétaire.

M. W. E. Doran, architecte, a demandé des soumissions pour modification à une maison de trois étages rue St Dominique dont Mme J. P. Cuddy en est propriétaire.

M. J. Alcide Chaussé, architecte, est à préparer les plans pour le nouveau presbytère qui doit être érigé pour M. le curé de la paroisse de St. Zotique. La nouvelle construction qui sera en brique pressée aura 42 x 47 pieds avec allonge de 16 x 30 pieds, sera à deux étages, demi comble français, menuiserie intérieure en cotonnier, planchers en bois dur, enduits en ciment, système de chauffage et de ventilation

perfectionné, cave cimentée, puits artésien, etc. Des soumissions seront demandées pour ces travaux dans quelques jours.

MM. Sincennes & Courval architectes, demandent des soumissions pour un côté de maison de la valeur de \$6000. M. C. Charbonneau en sera le propriétaire.

La Boston Rubber Co qui vient d'obtenir un bonus de \$50,000 de la ville de St-Jérôme va construire une manufacture dont le corps principal mesurera 200 pieds de long par 70 de largeur et aura quatre étages.

MM. Sincenne & Courval architectes ont préparé les plan et devis pour une maison de deux logements qui devra être construite rue Clark ; M. Charrette en sera le propriétaire et l'ouvrage sera donnée à la journée.

M. L. R. Montbriand a demandé des soumissions pour une boutique à 3 étages rue Ste-Catherine. MM. Bérard et Major en seront les propriétaires.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Vitré, en arrière du No 12, deux bâtisses, formant 6 logements, 39 x 44, à 3 étages en brique, couverture en rosin, ciment et gravois ; coût probable, \$2,800 chacune. Propriétaire C. E. Joslin ; architecte, Walter Livermore ; maçon, John Matheson ; charpente et menuiserie, Robert Neville ; brique, A. E. Wand.

Rue Ryde, No 59, deux maisons formant 4 logements 44 x 31, à 2 étages en brique, couverture en papier goudronné ; coût probable \$1800 chacune. Propriétaire Léonie Lamarre.

Rue Belmont No 25, modifications à une maison d'un logement pour en former deux. Propriétaire, W. A. Stephenson ; architectes, Wright & Son ; Kelly & Bulmer, entrepreneur pour le tout.

Certains journaux américains s'occupaient récemment de cette question si controversée et si curieuse de la coloration de la peau des nègres : on se demande en effet pourquoi, par suite de quel phénomène la pigmentation est si différente chez les diverses races. Ce qu'on ne sait pas généralement, c'est que l'enfant-nègre, à sa naissance, n'est pas noir : il est d'une coloration rougeâtre ; il semble vouloir se distinguer de ses parents et se rapprocher d'une autre race, mais au bout de quelques jours il commence à prendre la couleur caractéristique.

On admet généralement que la première cause qui noircit la peau du nègre c'est le chaud soleil dont les rayons plus ou moins verticaux lui frappent l'épiderme ; mais celui-ci présente d'autre part des conditions physiologiques spéciales qui le différencient complètement du tégument de l'Européen. Il faut remarquer que le nègre possède un système vasculaire sudoripare bien plus développé que le blanc ; ses glandes sudorifères sont plus abondamment alimentées par la circulation sanguine, il est possible que ce soit là un facteur de la coloration noire. D'ailleurs, on a pu remarquer que les populations dont la coloration est la plus accentuée sont celles qui vivent dans les régions les plus humides en même temps que les plus chaudes, et cette influence atmosphérique peut agir elle aussi très énergiquement pour augmenter la coloration de la peau.